

## INFORMATION DE LA POPULATION ET CONTINUITÉ DU SERVICE DE FOURRIÈRE

### Modalités de prise en charge des animaux errants ou divagants sur le territoire de la commune

Durant les périodes ouvrables de la fourrière animale			En dehors des périodes ouvrables de la fourrière animale
Structure compétente pour la capture et la prise en charge des animaux errants ou divagants	Lieu de dépôt désigné et Horaires d'ouverture	Récupération des animaux en fourrière par leur propriétaire et frais de prise en charge	
<p>Refuge Edile LACROIX – Association de Défense et Protection des Animaux</p> <p>Les Près du Saussoir 59600 MAUBEUGE Tél. : 06 60 22 76 43</p>	<p><b>Fourrière intercommunale</b></p> <p>Les Près du Saussoir 59600 MAUBEUGE Tél. : 06 60 22 76 43</p> <p>Email : <a href="mailto:fourrierer@gmail.com">fourrierer@gmail.com</a></p> <p><b>Du lundi au samedi</b></p> <p><b>09h00 - 12h00</b></p> <p><b>14h00 - 17h00</b></p>	<p><b>Du lundi au samedi de <u>14h00 à 17h00</u></b></p> <p><b>Tarifs applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de déplacement : 20 € forfaitaire</li> <li>- Chien de petite taille (type Yorkshire, Bichon, ...) : 10 €/Jour</li> <li>- Chien de taille moyenne (Bull Terrier, Jack Russel, ...) : 16 €/Jour</li> <li>- Chien de grande taille (Berger Allemand, Labrador, ...) : 20 €/Jour</li> <li>- Chat : 4 €/Jour</li> </ul> <p><i>A cela s'ajoutent les frais d'immatriculation si l'animal n'est pas identifié par tatouage ou puce électronique (art. L212-10 du Code rural), et éventuellement les frais de vétérinaire si l'animal a été accidenté.</i></p>	<p><b>Modalités de prise en charge des animaux errants ou en état de divagation</b></p> <p>- <u>Animal non malade non blessé sur la voie publique :</u> Il doit être placé dans l'un des 3 boxes d'attente de la fourrière intercommunale, situés à côté des locaux de l'établissement, par les services municipaux ou intercommunaux, les services de police ou de gendarmerie, et ce jusqu'à l'ouverture de la fourrière.</p> <p>- <u>Animal malade ou blessé :</u> Il doit être amené chez un vétérinaire conventionné (cf. liste jointe), pour l'administration des soins. Il sera également nourri et hébergé jusqu'à ce que son propriétaire vienne le récupérer ou que la fourrière rouvre ses portes.</p>

**Lorsque l'animal est identifié**, le gestionnaire de la fourrière recherche son propriétaire. A l'issue d'un délai franc de huit jours ouvrés, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut le céder, à titre gratuit, à une association ou une fondation de protection des animaux (art. L.211-25 du Code rural).

**Lorsque l'animal n'est pas identifié**, il est gardé en fourrière pendant un délai franc de huit jours ouvrés. Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut le céder à une association ou une fondation de protection animale (art. L.211-26 du Code rural).

**L'animal ne peut être remis à son propriétaire qu'après avoir été identifié conformément à l'article L.212-10 du Code rural (les frais de l'identification sont à la charge du propriétaire). Aussi, l'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.**

**LISTE DES VETERINAIRES CONVENTIONNES  
INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE DES VETERINAIRES**

	NOM	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Cabinet Vétérinaire SAMBRE VET	Dr. Julie HANOT Dr. Marie-Aude FOURNIÉ Dr. Manon RICHARD	118, rue de Maubeuge	59620	AULNOYE-AYMERIES	03 27 67 32 10	<a href="mailto:aulnoye@veterinaire-monveto.com">aulnoye@veterinaire-monveto.com</a>
Clinique Vétérinaire	Dr. Tristan COLONVAL Dr. Xavier DESSARS Dr. Didier HENRY	56 C, route Nationale	59680	COLLERET	03 27 67 75 99	<a href="mailto:cabinet.veterinaires@orange.fr">cabinet.veterinaires@orange.fr</a>
Clinique Vétérinaire EDENVET	Dr. Clémence BODDELE Dr. Amandine MORESI Dr. Maurine MABILLE	94, rue de la République	59750	FEIGNIES	03 27 67 07 97	<a href="mailto:contact@eden-vet.fr">contact@eden-vet.fr</a>
Cabinet Vétérinaire Alterveto	Dr. Frédéric POISON	5, place de la République	59680	FERRIERE LA GRANDE	09 87 01 90 90	<a href="mailto:alterveto.fr@hotmail.com">alterveto.fr@hotmail.com</a>
Clinique vétérinaire de l'Abbaye	Dr. Alix DEULIN	20, rue Carion	59330	HAUTMONT	03 27 63 80 77	<a href="mailto:cliniquevetabbaye@gmail.com">cliniquevetabbaye@gmail.com</a>
Clinique Vétérinaire ANIVET	Dr. Christelle DEWAULLE	113, route de Mons	59600	MAUBEUGE	03 27 64 84 04	<a href="mailto:comptanivet@gmail.com">comptanivet@gmail.com</a> <a href="mailto:anivetmbge@gmail.com">anivetmbge@gmail.com</a>
Cabinet Vétérinaire	Dr. Laura RENAUD	10, rue Georges Paillot	59600	MAUBEUGE	07 66 80 75 99	<a href="mailto:cabinet.irenaud@yahoo.com">cabinet.irenaud@yahoo.com</a>
Cabinet Vétérinaire	Dr. Amandine HUCHETTE	4, rue Roger Salengro	59164	MARPENT	03 27 39 23 72 06 13 76 55 25	<a href="mailto:fouquetamand@yahoo.fr">fouquetamand@yahoo.fr</a>
Cabinet Vétérinaire	Dr. Antoine RAMETTE Dr. Jérôme DESSARS Dr. Benjamin GAVAGE	115, Grand Rue	59138	PONT SUR SAMBRE	03 27 66 41 41	<a href="mailto:veterinaire.pontsursambre@gmail.com">veterinaire.pontsursambre@gmail.com</a>
Clinique Vétérinaire	Dr. Nicolas MICHIELS	41, avenue de Ferrière	59131	ROUSIES	03 27 64 22 12	<a href="mailto:vetorousies@gmail.com">vetorousies@gmail.com</a>
Clinique vétérinaire Anihelp	Dr. Vanessa SCHRAUBEN	22-24 avenue de la Gare	59440	AVESNES-SUR-HELPE	03 27 59 12 29	<a href="mailto:contact@anihelp-veto.fr">contact@anihelp-veto.fr</a>
Cabinet vétérinaire Sur Helpe	Dr. Benjamin FAMERÉE Dr. Clément JOLY	100 route Sains	59440	AVESNELLES	03 27 57 90 33	<a href="mailto:veterinairesurhelpe@gmail.com">veterinairesurhelpe@gmail.com</a>
Clinique vétérinaire Epona	Dr. Sophie LEMMENS	8 Bis avenue de Louvignies	59750	BAVAY	03 27 53 46 61	<a href="mailto:cliniquevetepona@gmail.com">cliniquevetepona@gmail.com</a>